



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate**

Projet Pipeline Saint-Laurent

ULTRAMAR A DÉSORMAIS L'APPUI COMPLET DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Lévis, le 6 avril 2010 – Plus de cinq ans après le dépôt de l'avis de projet auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Ultramar est aujourd'hui très fière d'avoir l'appui complet du gouvernement du Québec pour son projet Pipeline Saint-Laurent. En effet, le 17 mars dernier, Ultramar a obtenu les quatre décrets ministériels manquants qui permettront d'entreprendre, le moment venu, les travaux de construction sur l'ensemble des 32 municipalités traversées par le pipeline. Cette étape complète le processus d'évaluation du projet.

L'appui du gouvernement québécois étant maintenant acquis, Ultramar pourra réaliser, une fois qu'elle aura obtenu l'approbation finale de son Conseil d'administration, les dernières étapes de préparation et de planification afin que débutent certains travaux dès l'automne de cette année, pour une mise en service en 2012.

«Nous nous réjouissons que le gouvernement du Québec ait récemment posé cet important geste, confirmant son appui complet à notre projet de pipeline reliant la raffinerie Jean-Gaulin au terminal de Montréal-Est, souligne M. Jean Bernier, président d'Ultramar Ltée. Ces décrets nous permettent d'avancer résolument vers la concrétisation de ce lien important entre notre raffinerie et le marché de Montréal et de contribuer ainsi à consolider la sécurité énergétique de la métropole et de tout l'ouest du Québec. C'est donc une bonne nouvelle pour nous bien sûr, mais aussi pour tous les Québécois.»

Ultramar œuvrera maintenant à finaliser l'ingénierie et à préparer l'exécution des travaux. Les agents de liaison de l'entreprise s'affaireront pour leur part à conclure des options de servitude avec les propriétaires avec lesquels Ultramar n'a pas encore d'entente. À ce jour, plus de 80 % des propriétaires ont signé une telle option.

Un projet structurant, approuvé à la suite d'une consultation exhaustive

Ces quatre décrets viennent conclure un travail de cinq ans où Ultramar a fait la démonstration qu'elle a satisfait aux exigences environnementales visant la réalisation du projet, tout en mettant en évidence sa raison d'être. Rappelons que le projet Pipeline Saint-Laurent a cheminé à travers un long processus qui l'a successivement mené, entre autres, devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, la Commission de protection du territoire agricole, le tribunal administratif du Québec ainsi que la Cour du Québec.

Ce projet de près de 350 millions de dollars permettra de réduire substantiellement le nombre de trains blocs circulant dans le corridor Lévis-Montréal, amenant des gains significatifs sur les plans de l'environnement et de la sécurité, autant de la population que des approvisionnements. Les avantages du projet sont nombreux. Le transport par pipeline est propre, fiable et efficace. Il constituera un élément majeur pour la sécurité énergétique du Québec en permettant à Ultramar de sécuriser davantage ses expéditions vers la grande région de Montréal, tout en assurant un approvisionnement ininterrompu durant les périodes hivernales. Il permettra également une réduction des émissions de gaz à effet de serre de près de 30 000 tonnes par an.



À propos d'Ultramar Ltée

Ultramar Ltée, dont le siège social est situé à Montréal, possède et exploite la raffinerie Jean-Gaulin, à Lévis, près de Québec, dont la capacité de production est de 265 000 barils de pétrole par jour. Elle commercialise de l'essence et du carburant diesel auprès d'un important groupe d'utilisateurs industriels et de clients commerciaux, de même que par le biais d'un réseau de près de 830 stations-service et dépanneurs, 85 postes d'approvisionnement par carte destinés à l'industrie du camionnage, en plus de vendre du mazout domestique à quelque 140 000 clients. Ultramar Ltée, filiale de Valero Energy Corporation (symbole VLO à la Bourse de New York), emploie plus de 3 700 personnes et ses réseaux de raffinage, de distribution et de vente au détail contribuent au maintien de plus de 10 000 emplois indirects, ce qui en fait l'un des plus grands employeurs de l'est du Canada. Pour plus de renseignements sur Ultramar, visitez le site Internet de la Société à l'adresse www.ultramar.ca.

-30-

Source et renseignements :

Louis Forget
Vice-président, Affaires publiques et gouvernementales
Ultramar Ltée
Téléphone : 418 835-8001 ou 514 499-6442
Cellulaire : 514 386-7395

louis_forget@ultramar.ca

www.pipelinesaintlaurent.ca